



Le Partenaire d'apprentissage des fonctionnaires du Canada



Rôle principal

- Le Canada est un pays très vaste et diversifié
- La fonction publique du Canada doit répondre à des besoins variés et refléter sa population diversifiée
- La fonction publique compte 250 000 fonctionnaires professionnels hautement qualifiés



Faire face au changement

- À mesure que le monde change, la fonction publique doit changer elle aussi.
- Le renouvellement de la fonction publique
 - Attirer des personnes hautement qualifiées
 - Appuyer l'acquisition de connaissances
 - Perfectionner les employés existants



L'apprentissage comme outil pour renforcer la capacité

- Pour encourager l'établissement d'un leadership fort à tous les niveaux, il faudra habiliter les employés et leur offrir des possibilités d'apprentissage et de perfectionnement.
- L'apprentissage est essentiel à l'amélioration du rendement de la fonction publique.
- Appuyé par la *Politique en matière d'apprentissage, de formation et de perfectionnement*



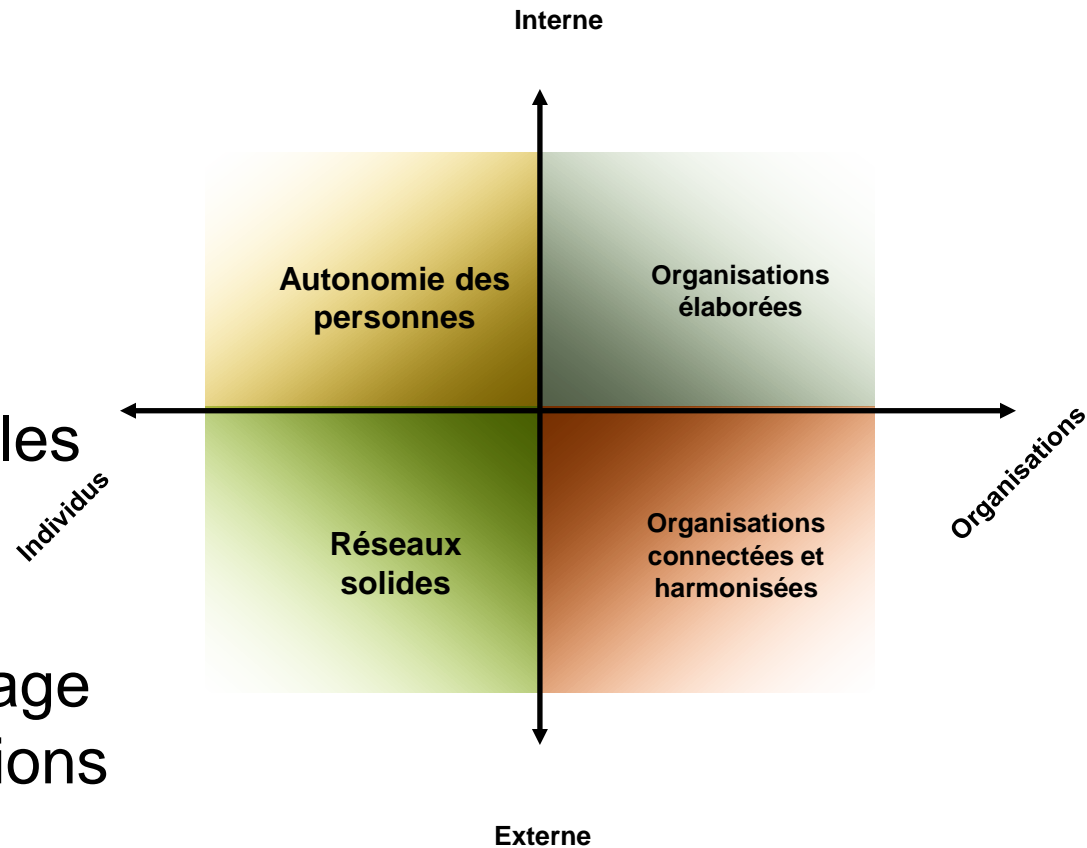
L'École de la fonction publique du Canada

- Le fournisseur de services d'apprentissage commun pour toute la fonction publique
- Appuie le renouvellement de la fonction publique :
 - en encourageant la création d'une culture d'apprentissage
 - en cultivant le talent
 - en implantant de nouvelles technologies d'apprentissage
 - en favorisant la mise en commun des pratiques de pointe



Le leadership en apprentissage

- Cadre de leadership :
 - Habilitation des personnes
 - Amélioration des possibilités d'apprentissage pour les communautés
 - Renforcement de la capacité d'apprentissage au sein des organisations





Habilitation des personnes

- Les employés :
 - sont plus efficaces
 - sont plus créatifs
 - exercent un leadership accru



Appui aux personnes

Compétences de la fonction publique

Valeurs et
éthique

Réflexion
stratégique

Engagement

Gestion des personnes

Gestion par l'action

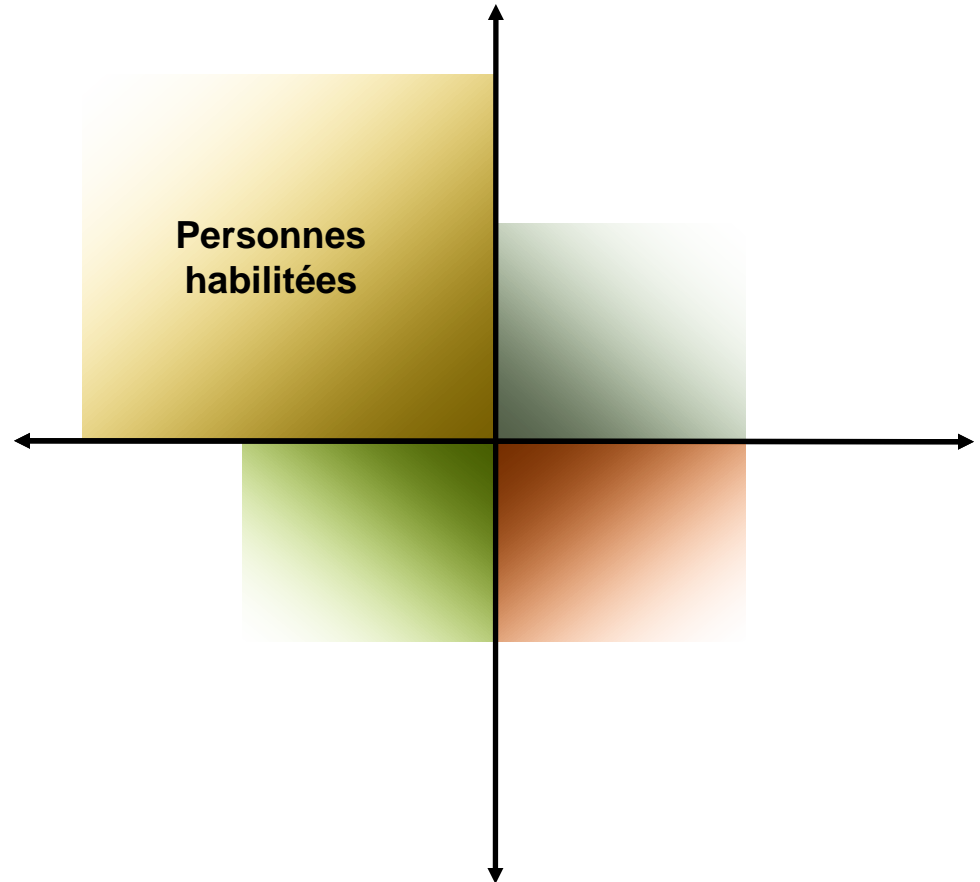
Gestion des finances

L'École axe ses activités d'apprentissage sur ces compétences.



Le rôle de l'École

- Pour favoriser l'apprentissage individuel, l'École offre :
 - ✓ la formation requise
 - ✓ du perfectionnement professionnel
 - ✓ du perfectionnement en leadership





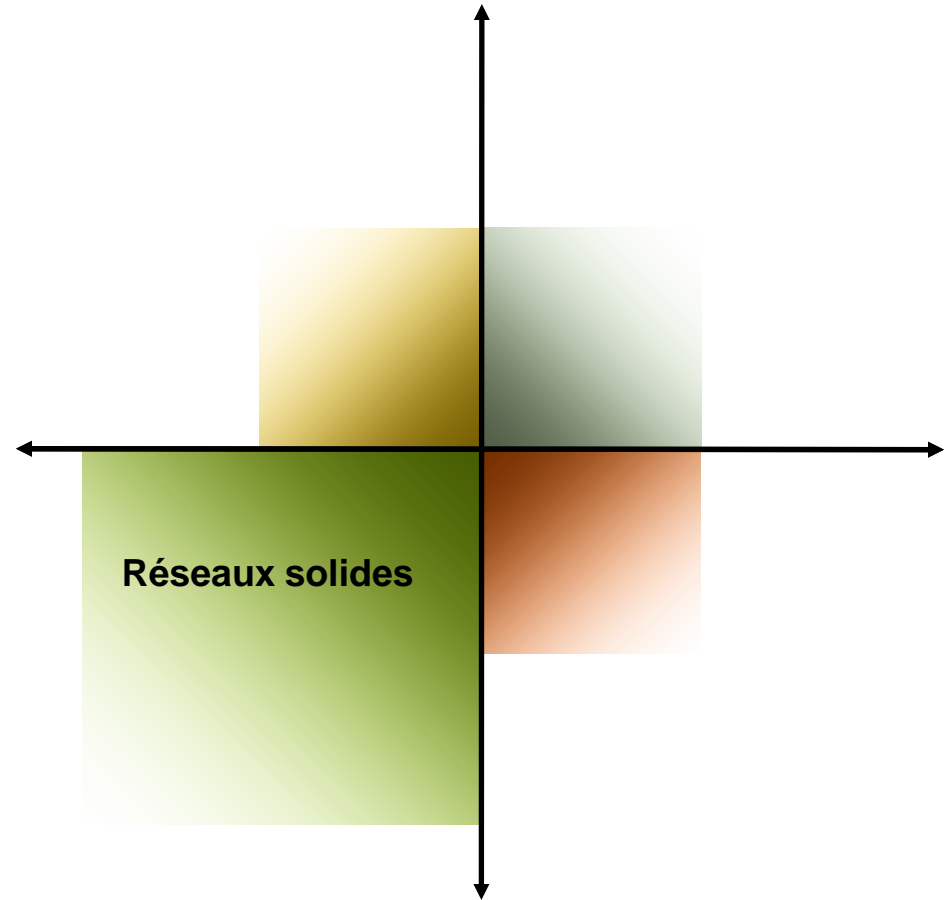
L'apprentissage pour les collectivités fonctionnelles

- Apprendre et faire part de ses expériences avec des personnes qui travaillent dans des domaines semblables
- Se bâtir des réseaux d'échange d'information solides
- Discuter de préoccupations courantes
- Mettre en commun des pratiques de pointe



Le rôle de l'École

- Pour favoriser l'apprentissage en collectivité, l'École collabore avec les collectivités fonctionnelles pour les aider à :
 - ✓ renforcer leur capacité
 - ✓ cerner les besoins en matière d'apprentissage
 - ✓ établir des programmes structurés
 - ✓ gérer la certification





Appui aux organisations

- Évaluation en fonction du Cadre de responsabilisation de gestion
- Cerner les lacunes possibles en matière d'apprentissage

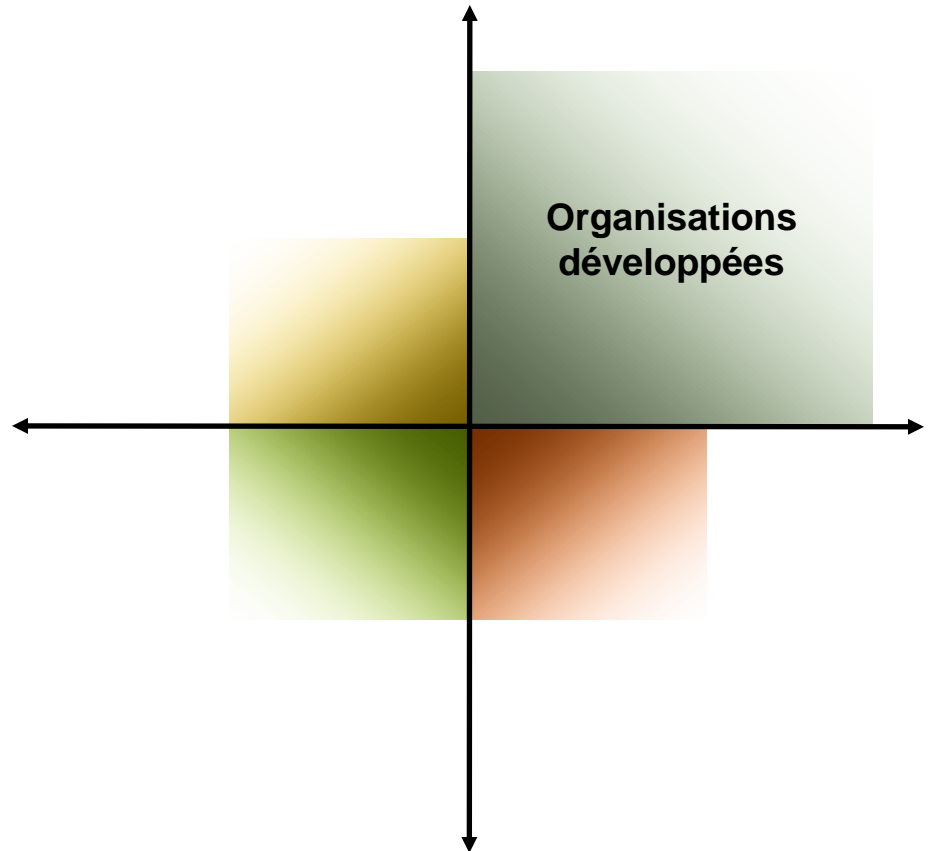
Indicateurs du CRG pour les organisations

- | | |
|--|------------------------------|
| • Valeurs de la fonction publique | • Politique et programmes |
| • Résultats et rendement | • Personnes |
| • Innovation en apprentissage et gestion du changement | • Service axé sur le citoyen |
| • Gouvernance et orientation stratégique | • Gestion du risque |
| | • Administration |
| | • Responsabilité |



Le rôle de l'École

- Pour favoriser l'apprentissage organisationnel, l'École :
 - ✓ aide les équipes de gestion à établir des stratégies d'apprentissage
 - ✓ facilite la discussion





Mise au point de nouvelles façons d'apprendre

- Démarche axée sur l'apprentissage hybride — établie en fonction de toute une gamme d'étudiants et de besoins
 - Cyberapprentissage
 - Apprentissage en salle de classe
 - Communautés de pratique
 - Recherche sur les pratiques de pointe
 - Sites Wiki et blogues



La philosophie de l'École

- Appliquer une démarche d'apprentissage disciplinée et rigoureuse
- Permettre aux personnes, aux collectivités et aux organisations de perfectionner leurs connaissances et leurs compétences, afin qu'ils puissent atteindre leurs objectifs professionnels, mieux s'adapter au changement et bien servir la population canadienne.



L'École de la fonction publique du Canada

- ✓ Appuie les organisations
- ✓ Assure le perfectionnement des personnes